

L'ACTION POPULAIRE

Directeur, L. C. FARLY.

Organe du parti libéral dans le district de Joliette.

Administration: Tél. Bell 270

VOL. V, No 19.

JOLIETTE, JEUDI, 5 JUILLET 1917.

CINQ sous le numéro

Certains prohibitionnistes et des "anti-cléricaux" à Joliette

Autour de l'élection d'un commissaire d'écoles.---Catholiques autant que les autres.

Nous aurons lundi prochain l'élection d'un commissaire d'écoles dans notre ville.

Le commissaire sortant de charge est M. Alfred Malo, ferblantier de cette ville, élu par acclamation, il y a onze mois, en remplacement de M. E. Hébert, député au provincial. Or M. A. Malo — qu'un grand nombre de citoyens veulent voir continuer dans cette charge — rencontrera de l'opposition. Nous ne discuterons pas le mérite de cette opposition. Les opinions sont libres, tout citoyen propriétaire, catholique, a le droit de se présenter comme commissaire d'écoles. Seuls les autocrates peuvent s'offenser d'une lutte sur ce terrain et nous n'en sommes pas.

Seulement les arguments que l'on prétend employer dans cette lutte nous intéressent davantage. Et nous ne voyons pas par exemple de quel droit certains prohibitionnistes occupant une position publique, peuvent tenter de soulever certains de leurs amis en leur disant que les amis de M. Malo veulent faire une lutte anticléricale.

Quelles que soient les animosités, existant entre les deux groupes, fussent-elles la résultante d'une humeur bilieuse ou d'une colère raisonnée, personne ne reconnaîtra jamais à ces messieurs le droit de traiter d'ennemis du clergé des personnes qui ont droit autant qu'eux au respect de tous les catholiques. C'est une ques-

tion très délicate et que nous avons longtemps retardé d'aborder, malgré les incidents trop nombreux qui nous y poussaient. Mais il est impossible de laisser colporter aujourd'hui à travers notre ville des accusations aussi injustes par des personnes qui jouissent ici d'une certaine influence.

M. Abel Tremblay, marchand de chaussures de cette ville a été mis en nomination, jeudi dernier avec M. Alfred Malo. M. Tremblay est un citoyen très estimable. Puisque ses opinions sur la question de prohibition semblent intéresser notre population, nous dirons que M. Tremblay ne devait pas être favorable à la prohibition. Du moins, il nous le déclarait en février dernier, alors que nous faisons une enquête sur les effets de la prohibition sur le commerce local. Mais nous croyons que c'est là une question absolument en dehors de celle qui se pose en ce moment devant les francs-tenanciers de cette ville.

Le commissaire d'écoles à Joliette doit être catholique, ou nous sommes d'opinion que Messieurs Malo et Tremblay le sont tous les deux et nous ne croyons pas que les prohibitionnistes aient aucun titre pour faire quelque distinction à ce sujet.

Nous dirons une fois pour toutes à tous ceux qui seraient tentés de créer dans notre population un groupe imaginaire d'anti-cléricaux :

Que ceux qui ont travaillé contre la prohibition ne l'ont pas fait pour

lutter contre le clergé, mais tout au contraire, avec le regret de contre-carrer les vues du clergé sur une question cependant toute relative et libre ;

Que le clergé a tout intérêt à conserver les sympathies de la population catholique de cette ville, tant au point de vue religieux qu'à son point de vue personnel ;

Que notre clergé local a droit de fait à cette sympathie et que notre population catholique, sans exception valable, la lui accorde avec satisfaction, malgré la lutte qui s'est faite sur cette question de prohibition ;

Qu'il n'appartient à aucun laïc de juger de l'intensité des convictions catholiques de son voisin, et que par simple charité nous devons plutôt éviter d'attaquer sur un point aussi délicat la réputation d'un individu ou d'un groupe de citoyens ;

Que lorsque l'épithète "anticléricale" s'adresse à un groupe de catholiques fervents, fidèles à leurs devoirs d'état, respectueux des lois de l'Église et du clergé, sans être esclaves des opinions qu'il émet sur des questions libres, cette épithète devient suprêmement injuste et déloyale ;

Que si les prohibitionnistes ont pensé demeurer plus fervents catholiques en suivant notre clergé sur la question de prohibition, ils doivent comprendre que ce titre de catho-

que leur commande aujourd'hui un devoir de justice et de charité, et que notre clergé condamne d'avance toute démarche, tout geste, toute déclaration tendant à injurier et à diviser inutilement notre population catholique.

Nous ne demandons le sacrifice d'aucune opinion respectable, nous voulons le triomphe des vrais principes catholiques. Et nous continuons de croire, en dépit de la lutte sournoise dont nous amis et nous-mêmes en particulier, avons été l'objet depuis février dernier, que la vie catholique est à base de charité et de justice. Nous avons voulu faire appel à l'esprit catholique de notre population pour éloigner de nos luttes municipales et scolaires ces divisions religieuses qui n'ont jamais existé, et qu'il serait souverainement injuste de laisser soupçonner.

Cette question réglée, quitte aux amis de Messieurs Malo et Tremblay de crier les mérites de leur candidat respectif. Mais nous ne souffrirons pas que dans une lutte aussi légitime on aille salir des réputations et calomnier des adversaires afin de les vaincre plus facilement.

Nous n'avons jamais compris que de vrais catholiques pouvaient faire une lutte de cette façon et nous espérons que nous aurons enfin la véritable paix religieuse basée sur la charité, la justice et la vérité.

L. C. FARLY.

La Conscription serait-elle nécessaire ?

Si les 150,000 Anglais tenus en Irlande en garnison, étaient au front.

Dans une entrevue au Post, de New-York, le lieutenant-colonel Trihey, de Montreal, ancien commandant des Irish-Canadian Rangers, rappelle que deux ministres du cabinet Borden ont solennellement promis que ce régiment irait au front comme unité, mais que cette promesse n'a pas été tenue ; le régiment, en effet, était morcelé le 23 mai dernier, et depuis, on en a versé l'effectif dans d'autres, où il a perdu son caractère distinct. "Aujourd'hui, dit-il, l'Irlandais du Canada connaît le sort du régiment Irish Canadian, fruit de la loyauté irlandaise-canadienne qui l'avait formé pour participer à l'effort du Canada en faveur des petites nations. Il sait, — ce qu'on lui avait dit, mais à quoi il n'avait pas attaché assez d'attention, — que l'Irlandais est sous la loi militaire et occupé par des troupes anglaises. Il lit dans ces journaux que les soldats anglais, à Dublin et à Cork, combattent à coups de fusils et de mitrailleuses contre ceux de ses frères qui croient que l'Irlande est une petite nation digne d'obtenir sa liberté. Il se demande si la conscription de 100,000 Canadiens serait nécessaire, si les 150,000 Anglais tenus en Irlande, en garnison, étaient envoyés au front, en France. Il se demande aussi où les Canadiens peuvent maintenir le mieux ce but de la guerre, vital pour le Canada, — la liberté des petites nations."

Il y a des gens qui disent que si la conscription devient un fait accompli au Canada, ils y résisteront jusqu'au bout et qu'ils se feront tuer en terre canadienne plutôt que d'aller se faire mutiler en Europe en se battant dans quelque armée que ce soit. Ce ne sont pas des gens pratiques, même s'ils sont francs et sincères. Ce sont des idéalistes. Quand ils auront la peau trouée d'une balle, qu'est-ce que cela leur donnera, se demandent des gens pratiques ?

Ceux-ci, au contraire, savent bien comment se soustraire à la conscription, tout en s'assurant de fort jolis salaires et la protection de l'autorité. Ces gens, il est vrai, ne vivent pas dans le Québec ; et donc il ne convient pas de mettre en suspicion leur loyalisme envers la Couronne. Il n'est pas sur même qu'ils ne soient pas pour la conscription, pour les autres, comme certains journalistes de Montréal et d'ailleurs. En tout cas, ils sont pratiques au possible.

Le "Colonist", de Victoria, Colombie Anglaise, 30 mai dernier, révèle cette méthode pratique d'échapper à la conscription tout en restant bien vu des autorités. Elle est fort simple. Lisez la recette suivante — en anglais, s'entend, puisque vous êtes de la race inférieure et que par conséquent, vous comprenez l'anglais comme le français :

CONSCRIPTION !

Telegraphers cannot be replaced by untrained men or women, and the demand is astounding ! Morse Telegraphy is clean, remunerative work, as is wireless, with its great possibilities for the future.

A four months' Summer Course, at reduced rates, is proposed from June 1 to October 1 (Summer rates for full term only). Call or write for full particulars to Manager.

C'est très habile, très fort. Vous ne voulez pas servir dans les armées ? Hâtez-vous de vous faire télégraphiste. Une fois vos examens passés, dit l'annonceur du "Colonist" vous êtes à l'abri, bien rémunéré, bien vu.

Comment les télégraphistes de carrière, ceux qui le sont depuis des années, et qui ont choisi cette occupation de préférence à toute autre, goûteront l'envahissement de leur carrière par des nouveaux et des gens aussi pratiques, on ne sait. Mais ce qui est certain, c'est que Baptiste, qui parle de se faire tuer au pays, l'arme au poing, plutôt que de se laisser enrégimenter, n'est pas de force à côté de Jack Canuck, qui se fait télégraphiste et s'assure ainsi l'exemption du service militaire !

Quand on te le disait, Baptiste, que tu ne réussiras jamais, parce que tu n'es pas pratique, ou plutôt, en bon français, pas canaille, pas hypocrite.

Le Bill de la Conscription est voté

La conscription est votée au parlement d'Ottawa, vendredi matin à 4 heures après une séance d'une durée de 16 heures.

Le sous-amendement Barrette est défait par 156 de majorité. Ont voté pour : les députés Barrette, Bellemare, Guilbault et Pate-naude.

Le vote sur l'amendement Laurier a été de 111 contre et de 62 pour. Les députés Barrette, Guilbault, Séguin, Lafortune et Bellemare ont voté avec Laurier.

Tous crieraient au scandale en temps de paix

La nomination des créatures du gouvernement au Sénat.

Tout ce qui serait étrange en temps ordinaire paraît être normal de ce temps-ci. Qu'un ministre s'avisât en temps de paix de nommer en plein débat sur un projet de loi des créatures à lui à des fonctions qui leur permettent de le tirer d'embarras, en votant pour lui, cela serait un scandale. Mais, qu'en des temps comme ceux-ci, il nomme, par exemple, au sénat une dizaine de ses gens, afin de s'assurer une majorité quand viendra le vote final sur le bill de la conscription, cela paraît ordinaire, à des gens par ailleurs empressés à dénoncer les prétendus abus d'adver-

saires. Et c'est ce que le gouvernement Borden est en train de faire. Comme il prévoit certaines défections au sénat, parmi les sénateurs canadiens-français, — on dit que M. Landry, Montplaisir et Beaubien voteront contre la conscription, — il se hâte de trier sur le volet quelques politiciens, parmi les plus ministériels, et de les faire entrer à la Chambre haute, sans attendre que la question du service obligatoire soit vidée. Et toute la presse ministérielle fera l'apologie du ministère coupable d'une telle indécence. Ne nous étonnons pas ; nous en verrons bien d'autres !

Une fête grandiose à Ste-Marie Salomée

Consécration de l'église paroissiale et noces d'argent sacerdotales du pasteur.

Mgr Forbes préside.

La paroisse Sainte-Marie Salomé a célébré, mardi le 3 juillet, un double événement qui fera certainement époque dans son histoire : la consécration de son église, et le 25^e anniversaire de l'ordination sacerdotale de son digne curé, M. l'abbé Augustin Carrières.

La consécration de l'église a été faite par Mgr Forbes, évêque de Joliette. La cérémonie, a commencé à 8 heures ; elle a été suivie de la messe pontificale, célébrée par Monseigneur Forbes. Le sermon a été donné par le R. P. Granger, dominicain de la maison de Saint-Hyacinthe et enfant de la paroisse Sainte-Marie Salomé.

A l'issue de la messe, une adresse a été présentée à Mgr l'évêque, et un autre à M. le curé. Puis, un grand banquet a été donné, dans une vaste salle spécialement appropriée, chez M. J. Bte Larivière.

Dans l'après-midi, à 4 heures, a eu lieu le retour à l'église suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Inutile de dire que tous les paroissiens de Sainte-Marie Salomé ont prêté leur concours pour célébrer, le plus dignement possible, cette double fête, qui va rappeler, avec d'autres souvenirs également chers, l'origine de cette belle paroisse. Elle fut détachée de la paroisse Saint-Jacques de l'Achigan et fondée, il y a 28 ans. Son premier curé fut le Rév. Tancred de Viger, qui eut pour successeur, le Rév. M. Deschênes, tous deux décédés. Son troisième curé est M. l'ab-

bé Augustin Carrières. Le premier maître de la paroisse fut M. Azarie Mireault, et les promoteurs en furent M. Azarie Mireault, le Rév. M. Godet ancien curé de l'Épiphanie et les membres de la famille Fontaine. C'est sur leur ancienne propriété que s'élève aujourd'hui l'église qui va être consacrée. La Providence a béni ces débuts, car aujourd'hui, la paroisse de Sainte-Marie Salomé est l'une des plus florissantes du diocèse de Joliette, et même des comtés environnants.

Le Rév. Augustin Carrières, curé actuel de Sainte-Marie Salomé, de qui les paroissiens ont célébré les noces d'argent, naquit en 1867, à St-Benoit, comté des Deux-Montagnes. Entré au Séminaire de Ste-Thérèse, en 1880, il y fit ses études classiques et théologiques, et, en 1892, il reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Fabre, à Montréal. Cinq années durant, il demeura au séminaire de Sainte-Thérèse, comme professeur et comme vicaire de la paroisse. Nommé curé de Saint-Michel-des-Sts en 1897, il fut transféré à la cure de Saint-Jean de Matha, en 1906. Enfin en 1910, il fut appelé à prendre la direction de la paroisse Sainte-Marie Salomé, comté de Montcalm.

Le comité chargé d'organiser ces fêtes était composé de MM. Azarie Mireault, président ; J. B. Larivière, vice-président ; Eugène Melançon, secrétaire, et de plusieurs autres paroissiens dévoués.

Un abus de pouvoir sans précédents

Le droit de vote serait refusé à des sujets canadiens opposés à la conscription et au gouvernement Borden.

Si la "Gazette" dit vrai, il se prépare à Ottawa un déni de justice à l'endroit d'une partie des électeurs canadiens. M. Borden déposerait prochainement aux Communes un projet de loi de franchise électorale fédérale. Or, d'après cette loi, tous les électeurs de nationalité autrichienne ou allemande, naturalisés au pays, perdraient leur droit de suffrage, de même que les Mennonites, les Doukhobors et ceux qui, ont des scrupules de conscience ("Conscientious objectors") à l'endroit de la guerre. Ainsi, des gens que l'Etat a invités à venir s'établir au pays, qu'il a pressés de le faire, qui ont jusqu'ici obéi aux lois canadiennes, se sont fait naturaliser sujets canadiens, perdraient, parce que la majorité du parlement le déciderait, leur droit de suffrage pour une période indéterminée, "pendant la guerre et pour une certaine période de temps, une fois la paix rétablie", dit la dépêche de la "Gazette". On ne peut guère signaler d'abus de pouvoir aussi flagrant que celui-là. Ou il ne fallait pas amener ces gens ici et ne pas les naturaliser, ou, maintenant que l'Etat a fait l'un et l'autre, et que ces immigrés ne se sont pas montrés indignes de leur citoyenneté, il faut leur laisser tous leurs droits. Le but de la manœuvre est facile à deviner. Le ministère craint que ces électeurs ne votent un jour ou l'autre contre la conscription et contre le gouvernement Borden. La "Gazette" ne prend même pas la peine de cacher le motif qui guide le ministère. Ces gens, dit-elle, ont fait bloc contre le parti conservateur, dans l'Alberta et la Saskatchewan, parce que les conservateurs d'Ottawa sont en partie responsables de la conscription. Les ministériels trouvent donc cela suffisant pour les justifier d'abuser de

leur pouvoir comme ils vont le faire. Après avoir défranchisé une grande partie des Canadiens par naturalisation, les gens d'Ottawa qui parlent tout le temps de protéger "la liberté et les principes immortels de la démocratie", s'avisent-ils peut-être que, puisque le Québec est contre la conscription, il faut aussi en défranchiser les électeurs. D'aucuns en ont déjà parlé. Une fois entrés dans la voie des abus, du règne par la force, sait-on où nos gouvernants s'arrêteront ?

St-Gabriel de Brandon

— Il y aura sous peu une conférence donnée par le Dr A. Laurendeau sous les auspices du Club St-Gabriel.

PROGRAMME

1. — Piano thème varié C. Chaminade. Mademoiselle M. Laurendeau.
2. — Barcarolle (Hess)
3. — Conférence (partie)
4. — Violon Chant d'adieu. Monsieur J. Lapointe.
5. — Conférence (2^e partie)
6. — Récitation (Extrait P. Corneille) Monsieur M. Hudon.
7. — Conférence (3^e partie)
8. — Violon . . . Monsieur J. Lapointe

Saint-Alexis

— M. et Mme Roméo Vincent de St-Alexis font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée Marie-Adrienne Gertrude le 14 juin. Parrain et marraine M. et Mme Adrien Perreault de Saint-Ambroise, oncle et tante de l'enfant.

Pourquoi les personnes assurées vivent-elles plus longtemps ?

"Ma femme ne veut pas en entendre parler." Voilà la raison donnée par plusieurs maris pour ne pas prendre de l'assurance ; en effet, il semble exister chez certaines classes de femmes une crainte superstitieuse à ce sujet ; elles croient que le fait d'être assuré hâte la mort d'un homme.

D'après les compilations de statistiques faites à grandes peines par les compagnies d'Assurances sur la Vie, il est reconnu que les personnes assurées vivent plus longtemps que celles qui ne le sont pas. Pour expliquer ce fait, on peut amener cette raison, que les personnes faibles de constitution ou malades, sont éliminées de l'assurance par l'examen médical.

Mais d'aucuns apportent une raison bien plus importante à l'appui de cette assertion : ils disent que les hommes assurés étant plus libres des soucis de la vie à venir que les autres, il y a une réaction moindre de leur esprit sur leur corps et que par conséquent leur physique se tient dans des conditions plus satisfaisantes. On remarque que ceci est surtout vrai chez ceux qui ont passé l'âge moyen avant de s'assurer.

Même si l'assurance ne prolongeait pas la durée de la génération actuelle, elle ne manquerait pas, pour les raisons mentionnées plus haut, d'avoir un effet favorable sur la vie des générations à venir. Il y a encore ce point qui milite en faveur des résultats hygiéniques : un homme et une femme assurés qui se marient sont sains de corps et d'esprit. Enfin une dernière raison pour prouver la longévité des assurés : c'est la coutume établie récemment par diverses compagnies de faire examiner de temps à autres les détenteurs de leurs polices.

La Sécurité du Canada

Compagnie d'Assurance-Vie

Représentée dans la ville et le district de Joliette par

L'Action Populaire

Ecrire pour renseignements

Il faut consulter le peuple

Le parlement mutilé ne peut agir

Il y aura bientôt deux semaines, M. Barrette, le député conservateur de Berthier, dans le but de créer la confusion parmi les adversaires de la conscription, dont la discussion se fait au parlement depuis lundi le 18 juin, proposa en Chambre un sous-amendement demandant le renvoi du bill Borden à six mois.

C'était une manoeuvre politique, en même temps qu'hypocrite, pour empêcher le peuple de se prononcer, car l'amendement de Sir Wilfrid Laurier qui demande que le peuple se prononce sur cette importante question, paraît le seul logique dans la situation présente.

C'est le peuple qui devra décider, et c'est bien le seul juge suprême dans les circonstances, comme cette nouvelle loi met en jeu non-seulement son bien-être, mais aussi sa vie, et le parlement actuel ne peut l'imposer au peuple.

Pourquoi n'aurions-nous pas le même droit qu'en Australie, où la question a été soumise au peuple par un referendum, avec le résultat négatif que l'on sait ?

Le sous-amendement Barrette ne saurait réaliser à la Chambre des Communes une majorité, et le "fin" député de Berthier le savait : il a fait là acte d'hypocrisie, a complété dans le but de venir aide au gouvernement. Connaissant les dispositions des membres du parlement sur cette question actuelle, il lui était facile de voir que son sous-amendement ne pouvait apporter une solution précise, et qu'il était plutôt favorable à l'adoption du bill Borden.

De fait, les conscriptionnistes s'en réjouissent, et il fallait voir le lendemain la "Gazette" de Montréal, journal ministériel faire des compliments au député de Berthier, et déclarant que ce sous-amendement vient en aide au bill Borden, et qu'il lui assure

une plus grande majorité. Cet acte du député de Berthier le contredit, et c'est ce qui fait dire au sénateur Landry, qui se déclare ouvertement anti-conscriptionniste, qu'il ne se mettra pas à l'abri d'un sous-amendement, mais qu'il a plus de courage de ses opinions que cela.

Le député de Berthier a voulu tromper ses électeurs, mais au temps venu l'électorat de son comté lui dira bien, "ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille".

Aussi, M. Gauthier, le député de Saint-Hyacinthe, orateur consommé, lui administra en plein parlement une bonne raclée, et nous reproduisons une partie de son remarquable discours, dans lequel il considère que le sous-amendement Barrette n'est ni plus ni moins qu'une farce.

"Le gouvernement, dit-il, a pensé qu'il pourrait gagner la partie en jouant un fort atout et il a jeté sur la table le petit "Joker" de Berthier. M. Barrette a voulu faire croire à la Chambre qu'en agissant ainsi il n'obéissait qu'à la voix de sa conscience et de son honneur et qu'il risquait par là de perdre les faveurs du gouvernement pour son comté. Qu'il dorme en paix car nous sommes assurés qu'il continuera comme par le passé à fréquenter le sanctuaire du veau d'or sous l'œil bienveillant du berger son maître, le premier ministre. En effet, nous sommes persuadés que si son sous-amendement n'avait pas été proposé avec l'assentiment du gouvernement il aurait certainement été considéré comme hors d'ordre. M. Barrette a sacrifié sur l'autel de la partisannerie politique plus que sa vie, il a perdu les quelques débris qui lui restaient encore de son honneur. Un tel acte mérite à la fois une récompense de son maître et une de ses électeurs. Nous espérons qu'il obtiendra assez facile-

ment la première car nous sommes assurés qu'il recevra la seconde bientôt.

Il faut consulter le peuple. En face de toutes ces garanties données par le gouvernement au parlement et par le parlement au peuple entier, je dis que le parlement n'a pas le droit de passer la loi qu'on lui demande de passer. Il en a le pouvoir, je le sais, et pour la passer je sais que ce parlement moribond a cette force, mais il n'en a pas le droit. Le pouvoir et le droit sont deux choses.

Et c'est justement les principes pour lesquels nous combattons dans cette guerre. Maintenant je demande au premier ministre s'il agit en toute justice à l'endroit du peuple canadien quand il demande que ce parlement moribond mette en vigueur une telle loi. Ce n'est pas seulement un parlement moribond, mais un parlement mutilé. Il y a vingt sièges de vacants par suite de mortalité et vingt autres sièges créés par la population des nouvelles provinces qui sont sans représentants. C'est-à-dire que vingt-cinq pour cent de cette chambre est absente et vous demandez que ce parlement prenne sur lui de passer une telle loi.

Pour ma part, je déclare et en cela, j'en appelle au jugement de tout le pays, du parlement, je déclare que quand le gouvernement demande à ce parlement moribond de passer une telle loi, c'est abuser de l'autorité qui a été mise entre les mains du peuple canadien. (Sir Wilfrid Laurier, à la Chambre des Communes le 11 juin.)

FORT CONTINGENT DE COLONS AMERICAINS.

Plus de 3000 immigrants venant des états de l'ouest américain sont entrés au Canada au cours du mois de mai dernier. S'il faut en croire les statistiques publiées par le département des Ressources Naturelles du Pacifique Canadien. Ces nouveaux colons, ont apporté avec eux dans le pays, des effets évalués à \$645,000, à part d'importantes sommes d'argent. Ces résultats sont des plus satisfaisants et il est à espérer que cette immigration de la république voisine continue à se diriger vers les fertiles prairies de nos provinces de l'ouest, surtout maintenant que les rangs des agriculteurs de cette partie du Dominion ont été éclaircis par les nombreux enrôlements pour le service d'outre-mer. Il faut que le niveau de notre production agricole se

maintienne coûte que coûte, si l'on veut continuer à aider à l'approvisionnement des nations alliées, et nos organisations de transport, le C. P. R., en premier lieu, ont compris l'opportunité de promouvoir l'immigration américaine, les Etats-Unis étant aujourd'hui le seul champ d'action ouvert à l'activité des recruteurs de colons. Certes, le Pacifique Canadien a encore une fois prouvé sa clarté de vision et son esprit pratique en préparant depuis longtemps les voies à ce courant dont bénéficiera le pays. Les colons américains, par l'expérience qu'ils ont déjà acquise dans un pays semblable au nôtre, sont les meilleurs que nous puissions désirer.

(o)

L'AIDE A LA FRANCE

Un Appel en Faveur des Habitants des Régions Dévastées.

La générosité du public canadien nous a permis d'envoyer en France, en 1914 et 1915, des milliers de caisses de vêtements et des secours en argent aux victimes de la guerre.

Un nouvel appel nous est fait aujourd'hui en faveur des habitants des régions évacuées par les Allemands. Leur situation est navrante. Tout a été enlevé ou détruit. La plupart après avoir été près de trois ans sous le joug de l'envahisseur, sont anéantis par les privations qu'ils ont subies et ne possèdent que les loques qu'ils ont sur le dos.

Nous faisons appel à tous pour soulager ces misères. Aidez-nous dans cette oeuvre en nous envoyant des secours en argent ou des vêtements. Notre organisation nous permet de les expédier et de les distribuer rapidement.

Envoyez-nous une offrande, aidez-nous.

Prière d'adresser les lettres, chèques et dons à M. Alfred Tarut, secrétaire-trésorier de l'aide à la France, 22 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

SAINT DAMIEN

—Les examens des écoles sont terminés depuis mercredi dernier à la satisfaction de tous car tout le monde se réjouit du progrès que fait l'instruction dans notre paroisse.

—Mercredi dernier eut lieu une séance récréative au couvent sous la présidence de M. le curé Jodoin. Comme par les années passées, cette séance a obtenu plein succès.

Nos collégiens nous sont revenus après une bonne année d'étude pour prendre un repos bien mérité. Nous leur souhaitons de bonnes vacances.

—M. et Mme Joseph Mondor ainsi que leur petite famille de St-Zénon étaient en promenade par ici la semaine dernière.

—Mlle Anna-Marie Mondor est partie lundi dernier pour aller passer une quinzaine à Montréal.

—M. Damien Dénommé de Montréal était par ici la semaine dernière.

(o)

Notes sur la Conscription

—Le 30 mai, la "Gazette" de Montréal écrivait : D'après une information qui nous vient des autorités militaires françaises, l'armée allemande comprend 233 divisions de 13 000 hommes chacune, et formant un total de 3 000 000 tout près. Cette force ne peut être augmentée que difficilement. Les armées anglaises et françaises réunies dépassent de beaucoup ce total, et l'on peut, pour le moins, dire qu'elles valent autant que leurs ennemis, hommes pour hommes.

Sans tenir compte ni des alliés de la France et de l'Angleterre, ni ceux de l'Allemagne, il ne peut y avoir de doute sur le résultat final. Que la victoire soit lente ou prompt, c'est l'Allemagne et ses satellites qui devront céder et payer les pots cassés.

Pourquoi alors la conscription au Canada ?

INCENDIE A ST-JACQUES L'ACHIGAN

L'église de cette paroisse est sérieusement menacée de destruction

Pertes considérables.

Tout un émoi a été causé parmi notre population, hier soir, par un incendie qui s'est déclaré à l'église paroissiale, causant des dégâts matériels évalués à plusieurs milliers de piastres. Les flammes ont été découvertes à sept heures, dans la base de l'un des clochers, et ce n'est que vers dix heures que nos pompiers volontaires, sous les ordres du chef Emery Riopel et du mécanicien Ernest Boivin, ont réussi à les maîtriser. Malgré toutes les recherches qui ont été faites jusqu'ici, il a été impossible de découvrir la cause de cet incendie.

Ce matin, l'abbé A.-O. Houle, curé de Saint-Jacques, a déclaré : "Notre superbe temple n'a été sauvé que grâce au dévouement et au travail efficace accompli par nos pompiers volontaires. La pompe automobile du village a fonctionné à merveille et a alimenté plusieurs jets d'eau avec lesquels on est parvenu à éteindre l'incendie. Seul le clocher sud a été détruit jusqu'à sa base ; le reste de l'église n'a pas été endommagé."

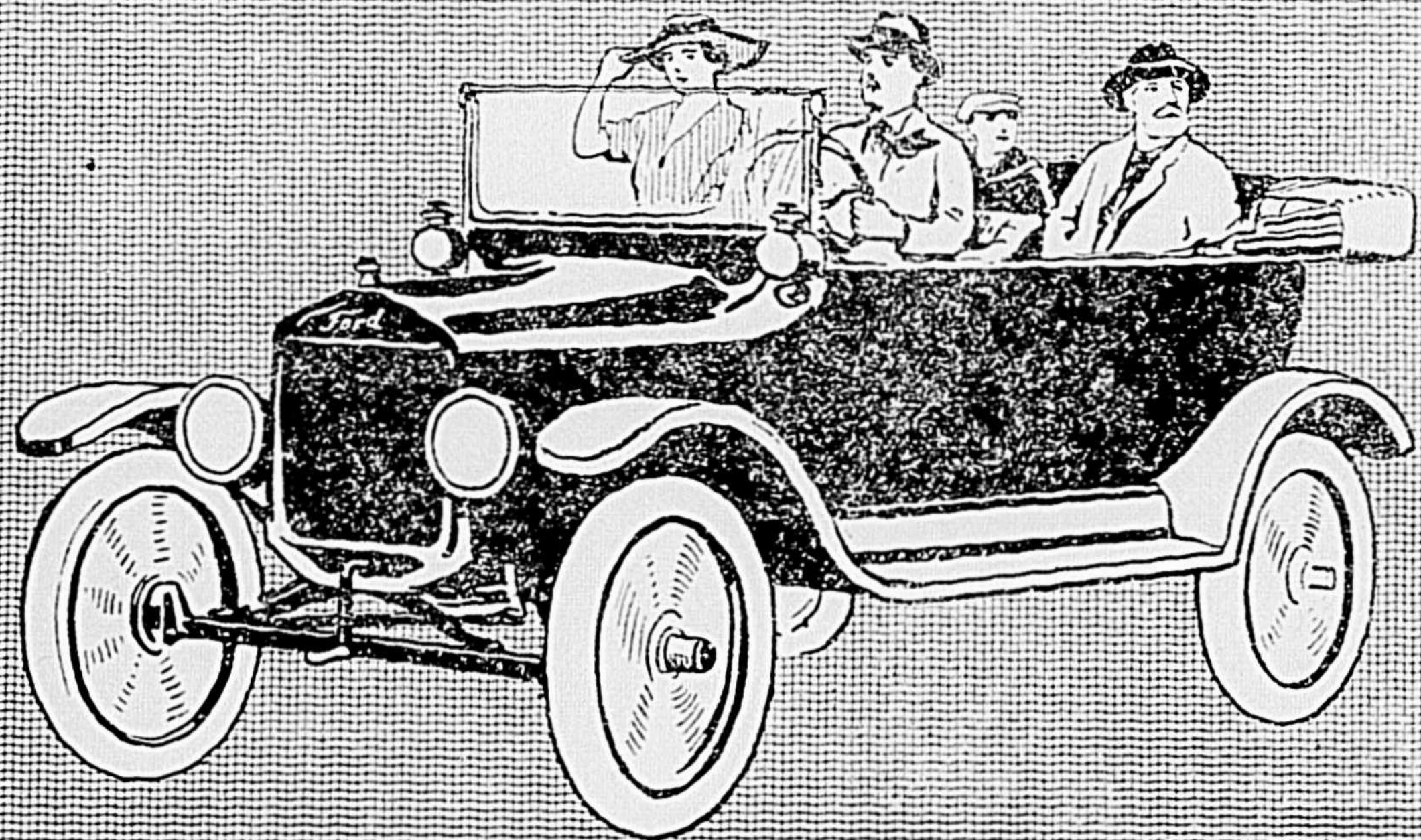
L'abbé Houle profite de l'occasion pour remercier tous les citoyens qui ont aidé si vaillamment à combattre l'incendie et pour féliciter le conseil municipal pour avoir fait l'achat de

la pompe à gazoline qui vient de prouver sa grande efficacité. Le curé Houle déclare aussi qu'il a été profondément touché par l'arrivée de Mgr Forbes, à Saint-Jacques pendant l'incendie. La présence de l'évêque de notre diocèse, nous dit-il, a grandement stimulé le travail des citoyens.

(o)

ON DEMANDE

A tous ceux qui ont besoin de calendriers l'année prochaine de donner leur commande immédiate, avant la hausse à L'Action Populaire.



Le FORD est économique

L'HOMME aux moyens ordinaire peut se payer un AUTO-FORD. C'est l'auto le moins dispendieux à conduire.

De 20 à 25 milles par gallon de gazoline est une chose qui se fait tous les jours. Des propriétaires de FORD font rapport souvent qu'ils ont parcouru 33 milles avec un gallon de gazoline. Une dépense de moins d'un dollar par année en réparations n'est pas exceptionnelle. L'auto n'est pas pesante, et les pneus donnent un plus long service sur un FORD que sur n'importe quel autre auto.

Vous pouvez acheter un FORD pour votre usage et un autre pour celui de votre

femme aux prix d'un auto de \$1,000. L'entretien de ces deux FORDS ne vous coûtera pas plus cher que celui d'un auto plus grand, plus pesant.

Vous pouvez toujours vendre à un bon prix un FORD "usagé." Il vous faut accepter une grosse réduction dans la vente d'un auto plus grand "usagé".

Faites une promenade dans le modèle 1917. Voyez comme il est confortable, et joli aussi—avec son effet torpille (streamline), sa capote en pointe, ses garde-boue arrondis, son magnifique fini. Votre femme et vos enfants en ont besoin d'un pour leur agrément et leur santé.

LEONARD H. READ

Vendeur pour les comtes de Joliette et Montcalm et partie sud de Berthier.

Salles de vente No 13 rue Montcalm JOLIETTE. Tél. 390.

ET CHEZ

Geo. H. Read, St-Félix de Valois.

Réparages et accessoires. Nous avons des personnes compétentes pour tous réparages.

J. O. MALO

No 2, Coin St-Chs Borromée et Fabre.

Tél. Bell 181

B. de P. 238.

Distributeur pour la Ville de JOLIETTE, des marques ci-dessous, de Bières et Porters légers, Produits de Tempérance.

Bière légère . . . "National"

Bière et Porter doux "Dawes"

Bière et Porter doux "Ekers"

Bière et Porter doux "Canadien"

Bière et Porter doux "Union"

Toute Commande exécutée promptement

Américains, avez-vous le droit de nous injurier ?

Votre immense bluff il y a un mois et les résultats.--Nous avons donné actuellement dix-neuf fois plus que vous.--Ces fameux prêts aux Alliés.

ALLEZ AU FEU... OU TAISEZ-VOUS.

Avec quel enthousiasme les journaux américains ont-ils, dès le début de l'entrée de leur pays dans la guerre, parlé de la magnitude de l'effort militaire qu'ils feraient au plus tôt pour terminer la guerre et écraser l'Allemagne !

Ils leveraient 10 millions d'hommes ; ils dépenseraient des milliards ; ils construiraient de 50 000 à 100 000 aéroplanes ; ils établiraient au-dessus de l'Atlantique une "courroie de transmission sans fin", formée de 3 à 4 000 navires en bois ; ils approvisionneraient et ravitailleraient l'Europe. Le monde serait étonné de leurs intentions extraordinaires contre les sous-marins, de leurs armes et de leurs projectiles nouveaux. Et patati, et patata, les tirades ultravariantes s'alignaient interminablement. Bref, et à en croire la presse américaine, Guillaume n'en mènerait pas large longtemps.

Des semaines, des mois se sont passés. Qu'ont fait les Américains ? Voici ce qu'écrivait à ce sujet "L'Action Catholique" (23 juin 1917, chr. de la guerre, p. 2) :

"Jusqu'ici, à part des compagnies de brancardiers et d'infirmiers, des médecins, quelques aviateurs, les Etats-Unis n'ont envoyé outre-mer que le général Pershing, le héros de la guerre contre le chef de bandits mexicains, Villa, avec un bel état-major. De soldats, point encore ; ce qui fait que les attendent, Pershing se balade avec ses officiers d'une capitale à l'autre, ce qui est partout l'occasion d'un show en règle. L'enregistrement qui n'est pas encore la conscription, puisque le choix des conscrits ne se fera qu'à l'automne, — on prend son temps, — a eu un succès énorme, a-t-on publié. Mais voilà que dans de petits coins de pages, sous des titres minuscules, on a ensuite constaté que l'enthousiasme n'avait pas eu cette ampleur, qu'il y a eu du tapage et que les "slackers" ont été légion dans certains Etats et qu'on se demande comment s'y prendre pour faire agir le bras de la justice contre tant de monde. Et de l'armée de cinq millions dont on brandissait le chiffre tout d'abord, on s'est rabattu sur une armée de deux millions pour un avenir plus ou moins éloigné. Et pendant ce temps-là, la guerre marche. Et l'entraînement volontaire n'a encore donné que 110 000 hommes. C'est, proportion gardée, comme si le Canada avait dans les trois premiers mois de la guerre, non pas en-

voyé là-bas, mais levé ici 6875 hommes, en se bornant à envoyer, mettons le général Watson là-bas."

Plus loin, le même chroniqueur parle de la prétendue contribution en argent des Etats-Unis à la guerre, depuis leur entrée en lice, et écrit : "On a souscrit trois milliards pour les Alliés, c'est vrai ; mais ce n'est toujours que de l'argent prêt à cinq pour cent qui doit être dépensé aux Etats-Unis même et qui rapportera à ceux qui l'ont prêté et qui sont actionnaires dans des industries de guerre, de 100 à 1 200 pour cent de profit. En outre, le gouvernement a fait un emprunt de deux milliards que les Américains doivent dépenser pour donner un effort pécuniaire égal au nôtre en faveur des Alliés... Et c'est en ne faisant pas davantage qu'on se croit en droit aux Etats-Unis de nous morigéner, de se scandaliser dans les journaux de ce que, après l'énorme effort que les Canadiens ont accompli, ils ne veulent pas se laisser écraser par le fléau de la conscription!"

Tout cela est juste. Les Etats-Unis ont beaucoup crié sur les toits leur programme de guerre et ils n'ont encore rien fait, du côté militaire ; à peine s'ils ont envoyé outre-mer, d'après les journaux de mercredi, quelques milliers de soldats et de sapeurs.

Du côté économique, ils sont mieux organisés que nous, mais le sénat américain lui-même pose toutes sortes d'obstacles en travers des principales mesures que veut prendre M. Wilson pour protéger la nation.

C'est ainsi que tout un groupement de sénateurs influents a pris à partie M. Hoover, le préposé au ravitaillement et à l'épargne des vivres pour la population américaine et des pays alliés, et qu'il n'a pas encore carte blanche.

Quel que soit le degré de participation des Etats-Unis à cette guerre-ci, quel que soit leur effort réel et véritable, tout compte fait du "bluff" qui est la méthode américaine, et sans quoi il ne se fait rien aux Etats-Unis, il y a cent à parier contre un et dès maintenant, que jamais leur effort, pendant cette guerre-ci, dans le domaine financier comme dans le domaine militaire, n'égale celui du Canada.

Et cela se comprend. Croit-on que Washington jettera sur les champs de bataille européens, d'ici la fin des hostilités, 6 millions d'hommes, et

fondra 100 milliards dans la fourniture ? Ce serait pourtant là tout juste l'équivalent de ce que nous avons fait à date, toutes choses égales d'ailleurs. Washington ne fera pas la moitié, peut-être pas même le quart de l'effort canadien.

Et cependant, les Etats-Unis s'alarment des dispositions anticonscriptionnistes du Canada, le "Times" de New-York parle de faire fusiller les anticonscriptionnistes canadiens, la grande presse américaine fait la moue sur l'effort canadien, les journalistes américains de passage au pays s'étonnent que, tout le monde n'y veuille pas se faire casser la tête pour la plus grande gloire des autres, à commencer par celle de l'Angleterre, pour finir par celle de l'Amérique — lisez les Etats-Unis.

Commencez les premiers, messieurs, c'est maintenant votre tour. Et quand vous aurez fait, toutes proportions gardées, autant que le Canada, vous pourrez peut-être nous faire un brin de morale. D'ici là, allez au feu, que diable... ou si vous n'y allez pas, taisez-vous.

En votre langue, "either put up or shut up!"

André VERBOIS.

Saint-Esprit

Le couvent de Saint-Esprit fut fondé en 1876 par le révérend monsieur Charron qui acheta à cette fin une maison en pierre de 32 pieds carrés. Il la fit réparer et agrandir d'autant au coût de \$1 500, puis la dota d'une étendue de terrain assez considérable. Les religieuses au nombre de quatre arrivèrent le 22 septembre. L'entrée des élèves eut lieu le 2 octobre ; 16 au pensionnat et 50 à l'externat.

Les débuts furent très humbles et les sœurs durent se contenter du strict nécessaire pour la nourriture et le mobilier. Le couvent fut rebâti en 1894 et la maison primitive démolie. Le nouvel établissement est en pierre à 4 étages et pourvu des améliorations modernes. Depuis sa fondation, il est en voie de progrès. Ses dernières années, on compte, en moyenne, 60 élèves au pensionnat, autant à l'externat.

Neuf religieuses y donnent l'enseignement suivant le programme d'études. Chaque année, des élèves se présentent pour l'obtention de brevets. Et, depuis novembre 1916, grâce à la haute recommandation de Mgr l'Evêque de Joliette, notre modeste couvent porte le titre d'Académie.

La musique y est aussi enseignée avec succès. Aux derniers examens de juin, Mlle Gracia Brouillet a obtenu un Diplôme Supérieur "avec distinction" au Conservatoire National. Des leçons d'art culinaire et de tenue de ménage sont données aux élèves des classes supérieures. Toutes bénéficient des leçons de tricot, de couture, de broderie. La dernière

re exposition des ouvrages à l'aiguille mérite nos félicitations.

Le 21 juin, eut lieu la distribution des prix à cette institution des Soeurs de Ste-Anne.

Instruction religieuse. — 1er prix, don de M. le Curé, décerné à Georgiana Lachapelle. 2e prix, don de M. H. Beaudoin, vicaire à St-Paul de Joliette, mérité par Jeanne Demyre.

Application générale. — Médaille d'honneur, don de M. Beauchamp, Montréal, méritée par les élèves qui se sont distinguées par leur attention à la politesse, aux bonnes manières, à la pratique des petites vertus, gagnée par Germaine Lamarche.

Parler Français. — Le sort a favorisé Lumina Beaudoin.

Prix de concours. — En 5e année, Juliette Latendresse ; en 2e année Aline Gagné.

Excellence des classes. — 7e année, 1er prix, don généreux de M. l'abbé A. Lafortune, vicaire, mérité par Gracia Brouillet. 2e prix, don de M. L. Foucher, Montréal, mérité par Juliette Lebeau. 6e année, prix offert par M. E. Simard, mérité par Juliette Latendresse. 5e année, Yvonne Roch. 4e année, Béatrice Vézina. 3e année, Lucienne Lamarche. 1re année, Marguerite Varin. Classe préparatoire, Alice Sansregret.

Classe supplémentaire anglaise. — Excellence, Gracia Brouillet, Juliette Latendresse, Marie Granger.

Orthographe. — Marie-Ange Archambault. **Arithmétique.** — Marie-Anne Lachapelle. **Dessin linéaire.** — Pulchérie Perreault. Aline Vézina.

Musique instrumentale. — 1er prix don de Mme Perras (ancienne élève) temporel par Gracia Brouillet.

2e prix, don de Mme E. Simard, (ancienne élève).

Solfège. — Eustelle Bourque, Laurette Riopel.

Travaux à l'aiguille. — Germaine Perrault, Berthe Marsolais, Cécile Latendresse.

Prix divers. — Eustelle Bourque, Rosina Racine, Déla Giroux, Yvonne Perreault.

Un Ami de l'Education. (o)

Saint Thomas.

—Les funérailles de M. Florent Fernet ont eu lieu à St-Thomas, jeudi le 28 juin. Le service fut chanté par son fils M. l'abbé Wilfrid Fernet, du collège de l'Assomption, assisté de M. l'abbé Archibald Mousseau de l'archevêché de Montréal.

Pendant le service le R. P. Alphonse de Grandpré, c.s.v., professeur de rhétorique au collège Joliette et M. l'abbé Hector Ferland de l'évêché de Joliette, ont dit la messe pour le repos de l'âme du défunt.

M. Fernet appartenait au tiers-ordre de Saint-François, c'est pourquoi il revêtait l'habit de l'ordre dans son cercueil. Il fut porté à l'église par six des membres de la confrérie également revêtus de l'habit franciscain, MM. Elzéar Mondor, Arthur Marion, Joseph Champoux, Amédée Lafard, Arsène Roy et Hédège Harrois. La levée du corps a été faite par M. F. Mondor, curé de la paroisse.

Assistaient au choeur : les abbés H. Lamarche, E. Beaulac, A. Perreault, D. Charrette, c.s.v., et J. Cardin, c.s.v., A. Bélanger, A. Lamarche, F.-X. Toussignant, J. Béliveau, A. Gariépy, E. Beauchamp, E. Terrien, S. Pelletier, R. Brouillet, C. E. Desmarais, Rosario Forest, MM. L. Dion J. Valois, et F. Joly, et le Frère Coulombe, c.s.v.

Des amis nombreux de Montréal et des paroisses environnantes assistaient également, dont : le docteur Lavallée, M. Aimé Riopelle, M. Oscar Lasalle et M. et Mme Joseph Lévesque, Mme Latourlelle, M. et Mme Octavien Tellier, M. et Mme Albini de Grandpré, M. et Mme J. Bte Mousseau, M. et Mme Joseph Denis, Mlle Alice Tessier, Mlle Alice Morrison M. Wilfrid Giguère, et un grand nombre d'autres.

Grande demande de matériel roulant

Les locomotives que le Pacifique Canadien construit actuellement à ses usines d'Angus, coûtent à cette compagnie un peu moins de \$40 000 chacune, soit à peu près le double d'avant la guerre. L'augmentation des salaires aux employés, les prix plus élevés qu'il faut payer pour les matériaux, etc., tout cela est cause qu'en moins de trois années, le prix de revient de ces machines a passé de vingt mille, à une quarantaine de mille dollars et cependant, malgré cette augmentation exorbitante, les compagnies de chemins de fer ont toutes sortes de difficultés à se procurer le matériel roulant qui leur est essentiel pour pouvoir prendre soin du trafic actuel.

Les wagons de fret ont aussi doublé de prix et il est presque impossible de se procurer le nombre voulu, tant les demandes sont grandes. Cependant, les chemins de fer n'ignorent pas qu'après la guerre viendra une période de dépression générale durant laquelle tout ce matériel acheté à des prix fabuleux, de 100 à 200 pour cent plus élevés qu'en temps normal, devra rester inactif faute de marchandises à transporter, mais pour le moment on demande des wagons de partout et il s'agit de fournir le nombre requis ; il est évident que dans certaines grandes usines il va falloir activer cette construction, même au détriment de la fabrication des munitions, si l'on ne veut pas exposer le commerce du pays. C'est ce qu'on a commencé à faire il y a quelques mois aux usines Angus à Montréal.

—Les marchands qui ont besoin de calendriers, très jolis, dans tous les prix peuvent s'adresser immédiatement à notre bureau, 51, rue Saint-Viateur ou téléphoner à 270.

Tél. Bell 387.

G. Art. Beauséjour

Accordeur de Pianos

38 St-Charles Borromée

Boite 607. Joliette.

Marchand de pianos de différentes marques, et de phonographes et records Edison.

Voulez-vous

Acheter vos habits et avoir entière satisfaction !

Allez chez

ARTHUR FAUST

Magasin à

UN SEUL PRIX

JOLIETTE.

CANADIAN PACIFIC

Depuis le 24 juin les trains circulent comme suit

LA SEMAINE SEULEMENT

De Joliette : —

7.30 AM. Pour Lanoraie, L'Epiphanie, Terrebonne, St-Martin Jet et Montréal. Arrive à Mile

End 9.15 et Montréal 9.30 AM.

10.30 AM. Pour Lanoraie, Berthier, St-Cuthbert, Louiseville, Trois

Rivières, Shawenegan Falls, Grand-Mère et Québec. Arrive à Québec 3.30 PM.

11.25 AM. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel. Arrive à Saint-Gabriel 12.25 PM.

3.50 PM. Pour Lanoraie, L'Epiphanie, Terrebonne, Saint-Martin Jet. Arrive à Mile End 5.39 PM.

et Montréal 5.55 PM.

7.20 PM. Pour Saint-Félix et Saint-Gabriel. Arrive à Saint-Gabriel à 8.15 PM.

LE SAMEDI SEULEMENT

3.50 PM. Venant de Montréal pour Saint-Félix et Saint-Gabriel.

LE DIMANCHE SEULEMENT

10.40 AM. Arrive de Montréal et les stations intermédiaires.

10.45 AM. Pour Lanoraie, Berthier, St-Barthélemi, Louiseville, Yamachiche, Trois-Rivières.

Arrive à Trois-Rivières 12.35 PM.

7.45 PM. Venant de Saint-Gabriel pour Montréal et toutes les stations intermédiaires.

EXCURSIONS DE COLONS

Du 8 mai au 30 octobre chaque mardi

Billets bon pour deux mois, pour le Manitoba, Saskatchewan, Alberta et British Columbia, aller et retour.

L'Ouest est le pays de l'avenir, les fertiles prairies de l'Ouest ont donné à cette partie du Canada l'importance qu'elle possède aujourd'hui. Il y a encore des milliers d'acres de sol fertile où les colons trouveront la prospérité. Profitez des taux spéciaux et voyagez par le Canadien Pacifique.

Pour renseignements s'adresser à la station la plus près ou à J.-E. FORRIER.

EAU PURGATIVE

"RIGA"

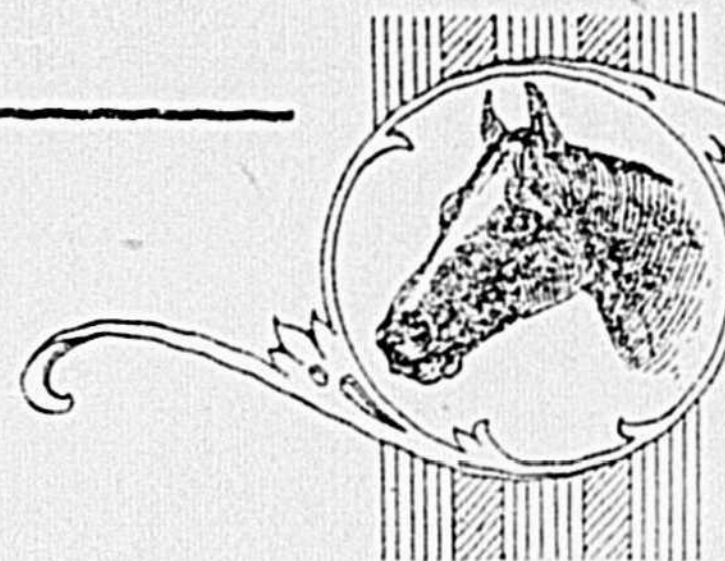
Guérit Constipation Habituelle et Mauvaise Digestion.

Le mauvais fonctionnement des intestins est une cause de vieillesse prématurée.

—faites le MENAGE de vos intestins. EN VENTE PARTOUT.

On peut se procurer l'EAU RIGA chez

TOUS NOS MARCHANDS DE JOLIETTE.



CONSULTATIONS GRATUITES.

Dr A. BELANGER

MEDECIN-VETERINAIRE

DE L'HOPITAL GENEREUX PROFESSEUR A L'UNIVERSITE LAVAL

66, Rue Mcanseau,

ANCIEN BUREAU DE G. A. GOULET

Joliette, P. Q.

RHUMATISME

Si vous voulez guérir votre rhumatisme ou prévenir une rechûte, les premières douleurs, n'hésitez pas à prendre

L'Elixir Anti-Rhumatique de Dr Jos Comtois

DE SAINT-BARTHELEMY, P. Q.

Prix : \$2.50 la bouteille.

Consultations, à domicile, par correspondance ou chez moi.

DEPOSITAIRE A JOLIETTE :

Pharmacie GEOFFROY, 51 Rue Notre-ame

(Ancienne Pharmacie A. L. Boucher)

La Vue de vos Enfants

Parents, surveillez la vue de vos enfants. Si votre enfant se plaint qu'il ne voit pas très bien, qu'il ressent une douleur dans les yeux ou qu'il est sujet à des maux de tête ; s'il regarde obliquement, s'il tient les yeux à demi-fermés pour lire ou regarder les objets, il est alors atteint d'un défaut de vision, et vous devez sans retard y donner votre attention immédiate. Au trement votre négligence criminelle vous causerait un profond regret alors qu'il sera plus âgé.

L'examen de la vue des enfants doit être fait avec un tact spécial et requiert l'habileté professionnelle.

EMILE PREVOST

—OPTICIEN ET OPTOMETRISTE—

20, RUE ST-PAUL. - JOLIETTE.

Entrepreneur de Pompes Funebres ET EMBAUMEUR

Prix Très Modérés et Justes

Voitures de Louage pour Compagnies et Mariages.

Aussi voitures à tous les trains

TEL. BELL 212



Achète aussi Peaux Vertes comme à l'ordinaire.

ARTHUR MARCIL

—CHARRETIER—

50, St-Pierre, Joliette, P. Q.

GAZOLINE A VENDRE

26-28 etc

OÙ TROUVER DES HERITAGES ?

Deux employés de tramways de Montréal rappellent l'autre jour au Monument National pour se renseigner sur les terres de colonisation. Ils se disaient fils de cultivateurs qui avaient dû venir chercher des places, faute d'héritages ; aujourd'hui ils ont plein le dos de la ville et ils voudraient se tailler un avenir plus solide dans la bonne terre franche.

On ne les compte plus, ces désolés de l'usine, du comptoir, et des places, à qui leurs parents n'ont pas su trouver de fermes, qui sont partis de la maison avec, pour tout bagage, un cours commercial plus ou moins complet et une malle plus ou moins grosse, et qui se sont trouvés, qui se trouvent encore dans l'obligation de changer de situation pour établir une famille, ou de s'enrôler pour ne pas mourir de faim.

Ce n'est pas avec \$15.00 par semaine qu'un homme peut songer à se marier, à tenir maison, à faire instruire des enfants, alors que seule la nourriture d'une famille de cinq personnes, qui ne coûte rien à la campagne, revient à plus de \$10.00 par semaine en ville ! Le plus funeste cadeau dont un père campagnard puisse affliger ses fils, c'est de leur faire suivre un cours commercial en vue de les placer dans les banques, dans les chemins de fer ou dans les grands magasins. Certaines carrières ne valent plus un sous pour un homme : les magasins recherchent de plus en plus les femmes-commis (qui gagnent leur vie bien juste) ; les comptables passent des années et des années avec des salaires de famine qui ne souffrent pas la moindre idée de mariage ; les chemins de fer jouent souvent de bien mauvais tours : telle compagnie prodiguait les avances à ses jeunes employés en leur donnant des postes de confiance à ces jeunes employés en leur donnant des postes de confiance à ces bureaux de Winnipeg et de Toronto, où le mot était déjà arrivé aux re-

cruteurs d'enrôler ces petits Canadiens nés dans les régiments des villes loyales.

Non, les villes peuvent et doivent trouver dans leur propre jeunesse assez d'employés pour leurs besoins de tous genres ; les robustes fils de cultivateurs n'y ont pas d'affaires. Pour eux c'est la terre, qu'il faut, voilà le seul héritage solide. Ils sont nés libres et rois, ils doivent le rester sous peine de déchéance économique et morale. Si les domaines font défaut dans leurs vieilles paroisses ou s'ils coulent trop cher, que nos cultivateurs aient en conquérant là où il y en a, où ils se donnent au premier occupant, dans les cantons neufs.

Il doit arriver enfin, le jour où le fermier pourra donner une terre à chacun de ses fils, en vendant, s'il le faut, le vieux domaine pour acquiescer, avec le prix de vente, une demi-douzaine de lots neufs, où la famille se transplantera en bloc, ce qui est l'idéal. Imaginez-on l'essor admirable que prendrait notre agriculture si chaque génération de nos campagnards multipliait la vieille terre, en cinq ou six nouvelles ? N'est-ce pas d'ailleurs, la méthode rationnelle de développement pour une race qui veut rester agricole, qui jouit de familles exceptionnellement nombreuses et qui possède des immensités fertiles ?

Que les patriotes instruisent donc nos paysans sur les facilités de se tailler des fermes dans les paroisses nouvelles que les chefs de notre peuple le guident dans le choix si important de la carrière de ses fils — la génération future — qu'on draine soigneusement le surplus de notre jeunesse vers l'Abittibi ontarien ou québécois, vers la Matapédia, Restigouche ou les terres vacantes du Manitoba, selon le voisinage, les épargnes ou le goût de chacun.

A. LAPOINTE.

Le Sirop d'Anis Gauvin POUR LES ENFANTS

Est un remède de famille qui, depuis plus d'un quart de siècle, a sauvé la vie à des milliers et des milliers de bébés souffrants. Il fera disparaître comme par enchantement les douleurs provenant de la dentition, de coliques ou d'indigestions, et assurera au bébé un sommeil calme et réparateur.

EN VENTE PARTOUT : 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin

POUR LE

RHUME

Soulage dès la première dose et guérit promptement

Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

PRIX : 25 cts la bouteille.



Le Cachets Gauvin

CONTRE LE

MAL DE TETE

Soulage promptement

Maux de Tête, Migraines, Neuralgies, Sciatique, et toutes les douleurs.

PRIX : 25 cents la boîte.

RESIDENCE

101, ST-CHARLES BORROMÉE

TEL. BELL 303

BUREAU.

BATISSE BANQUE D'HOCHELAGA

TEL. BELL 303

JEAN-J. DENIS, C. R.

—AVOCAT—

JOLIETTE, P. Q.

P. Q.

EN VILLE

L'A.C.J.C. à Joliette

M. et Mme Avila Lachapelle remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu les honorer de leur sympathie à l'occasion de la mort de leur fille Jeanne.

—Les jeunes filles qui désirent entrer à l'École normale au mois de septembre prochain, sont priées de venir passer leur examen d'admission le jeudi, 12 juillet, à 10 hrs a.m.

—Nous prions tous les abonnés qui ont reçu un compte au commencement de juin de vouloir bien le régler au plus tôt par chèque, bon de poste, mandat ou argent. Pour chaque abonné cela représente une somme insignifiante et pour nous cela représente actuellement au-delà de \$2500. Dans un temps de crise comme celui que nous traversons, l'on comprendra que ces fonds sont indispensables au maintien de notre journal.

—Mlle Gilberte Landreville, âgée de 11 ans, fille de M. J. A. Landreville de cette ville, a obtenu avec distinction la note 87 — son diplôme en musique, cours supérieur.

—L'atelier d'imprimerie de l'Action Populaire est sûrement la plus considérable dans son genre de Montréal à Trois-Rivières. Il compte actuellement quinze employés. Muni de la machinerie la plus moderne, il est en état de faire des travaux considérables tels que catalogues, livres, brochures, impressions de vignettes, etc. Nos maîtres imprimeurs de Joliette ne pourraient-elles nous confier leurs travaux d'impression, plutôt que de verser leur argent à Montréal ou à Toronto?

(O)
Province de Québec,
Municipalité du Comté de Joliette.

Extrait du Livre des délibérations de la Municipalité du Comté de Joliette, d'une séance générale et régulière, tenue le treize juin, mil neuf cent dix-sept, en la salle de la dite municipalité au bureau d'enregistrement du Comté de Joliette, lieu ordinaire des dites séances du dit Conseil de Comté.

Attendu que l'Honorable Premier Ministre du Canada a promis à l'Angleterre, pour le service d'outre-mer, sans mandat du peuple, une armée de 500,000 hommes;

Attendu qu'en exécution de cette promesse une armée de volontaires a déjà été levée et a, en partie, traversé les mers;

Attendu que la levée de cette armée et l'envoi outre-mer de nos troupes ont gravement compromis la situation économique de ce pays;

Attendu que la population de ce pays doit concentrer toutes ses énergies vers l'agriculture et l'industrie si elle veut éviter la banqueroute et la famine qui sont à nos portes;

Attendu que l'Honorable Premier Ministre du Canada et l'Honorable Chef de l'Opposition ont explicitement déclaré à la Chambre des Communes, le 17 janvier 1916, qu'ils n'entendaient pas imposer la conscription au pays;

Attendu que les mêmes déclarations ont été faites depuis publiquement et à différentes reprises par divers Ministres de la Couronne, spécialement par les Honorables Ministres Blondin et Sévigny dans le Comté de Dorchester et ailleurs;

Attendu que nonobstant ces déclarations Sir Robert Borden a déposé et présenté, ces jours derniers, à la Chambre des Communes, un projet à l'effet d'établir en Canada la conscription pour le service d'outre-mer;

Attendu que le peuple canadien n'a pas eu l'occasion de se prononcer sur cette question;

Le Conseil Municipal du Comté de Joliette, réunis en assemblée régulière ce treize juin, mil neuf cent dix-sept, vote la résolution suivante:

1° Le dit Conseil et ses membres affirment hautement leur attachement à la Couronne Britannique et à la Constitution qui leur a permis de vivre en paix et qui a permis aux populations de ce Comté de se développer en paix;

2° Ils protestent énergiquement contre toute mesure de nature à porter atteinte aux droits et garanties que leur ont assurés les Pères de la Confédération, spécialement contre toute mesure de coercition ayant pour effet d'enrôler au Canada d'autres troupes pour le service d'outre-mer, tant et aussi longtemps que le peuple n'aura pas été consulté à ce sujet;

3° Ils recommandent l'adoption immédiate par le Gouvernement du Canada de mesures énergiques pour réglementer la production et le commerce des choses nécessaires à la vie et empêcher la spéculation sur les produits alimentaires;

4° Instructions sont données au Secrétaire du dit Conseil de transmettre sans délai copies certifiées des présentes à l'Honorable Premier Ministre du Canada, à l'Honorable Chef de l'Opposition et à Monsieur J. P. O. Guilbault, député du Comté aux Communes, et aux journaux.

Adopté.
J. E. CHAPUT,
Sec.-trés. C. M. C. J.
Joliette, ce 20 juin 1917.

—Messieurs les marchands sont priés de noter qu'ils peuvent se procurer à l'Action Populaire les livres d'ordres — check books — avec papier carbonné, des calendriers pour 1918 — 300 échantillons — aussi tous les articles de papeterie, enveloppes, factures, etc. Tél. Bell 270.

Du conseil fédéral qui s'est terminé si magnifiquement le 1er juillet au soir, tous ceux qui y ont pris part d'une façon quelconque, garderont un vif souvenir. C'est dans ces réunions toutes fraternelles, qu'ils ont trouvé la force de l'avenir, qu'ils ont vu ce qu'est la véritable association, en un mot quelles leçons, jeunes et vieux pouvaient tirer des jeunes vraiment soucieux de la grandeur et de la vitalité de la race.

Les quotidiens ont donné le compte-rendu de ce dernier conseil assez suffisamment pour qu'on n'ait pas à en retracer ici les points saillants qui ont marqué les quatre séances, surtout la deuxième et la quatrième.

Dans cette dernière, l'étude de Guy Vanier sur la "Nécessité de la préparation intellectuelle" fut la pièce de résistance, et comme telle méritera de "rester", parce que non seulement de tout le congrès, il n'est pas de travail qui ouvre plus sûrement et plus largement aux jeunes, des horizons nouveaux, mais encore parce que dans cet exposé de programme de vie intellectuelle, les horizons sont à la fois remplis d'idéal et de réalité. "Nos ennemis ont toujours escamoté nous écraser de leur supériorité numérique. Mais sachons justifier toujours plus pleinement la constance de M. Rameau de Saint-Père, que la raison de notre survivance é-



TEL. BELL 90

NE passez pas la journée sans aller vous rafraîchir, causer et passer le temps agréablement au restaurant le plus achalandé et le plus frais de la ville.

Grand choix de chocolats Ganong, Neilson, Candy, Fruits, Sodas, Crème glacée, etc.

M. STAVROS,
13 Rue Notre-Dame, JOLIETTE.

LA QUESTION DU TRANSPORT

IL FAUT REMPLIR LES WAGONS

UNE coopération plus étroite entre les marchands et les compagnies de chemins de fer aiderait certainement à soulager la congestion qui sevit actuellement dans le transport du fret. Les chemins de fer n'essaient pas de jeter sur le public la responsabilité de la crise qui a menacé de paralyser les services de fret, mais demandent seulement à celui-ci d'aider dans la mesure de ses moyens pour apporter une solution favorable à cet important problème. Par exemple, on pourrait avec le pouvoir trajectoire actuel, transporter un bien plus fort tonnage, si au lieu de remplir les wagons aux deux tiers seulement, on employait toute leur capacité. Autrefois, lorsque le trafic n'était pas très intense, il importait peu aux compagnies de transport, si l'expéditeur n'utilisait pas tout l'espace pour lequel il payait, il le faisait à ses dépens, mais aujourd'hui, étant donné le nombre limité des locomotives en opération, une telle extravagance peut être fort préjudiciable à ceux qui attendent pour l'expédition de leurs marchandises.

Quoique ce ne soit pas tant la rareté du matériel roulant que celle des équipes de trains et de cours de fret, qui cause de l'embarras aux compagnies, car si celles-ci pouvaient se procurer la main-d'œuvre nécessaire pour la manœuvre rapide des wagons dans les cours et sur les trains, elles seraient en mesure d'accroître le mouvement du fret, il convient de signaler spécialement l'erreur commise si souvent par les expéditeurs ou les consignataires qui se contentent de commander des marchandises au poids minimum requis pour le wagon, sans s'occuper de remplir celui-ci, ce qui équivaut à utiliser deux chars ou la plupart du temps un seul suffirait.

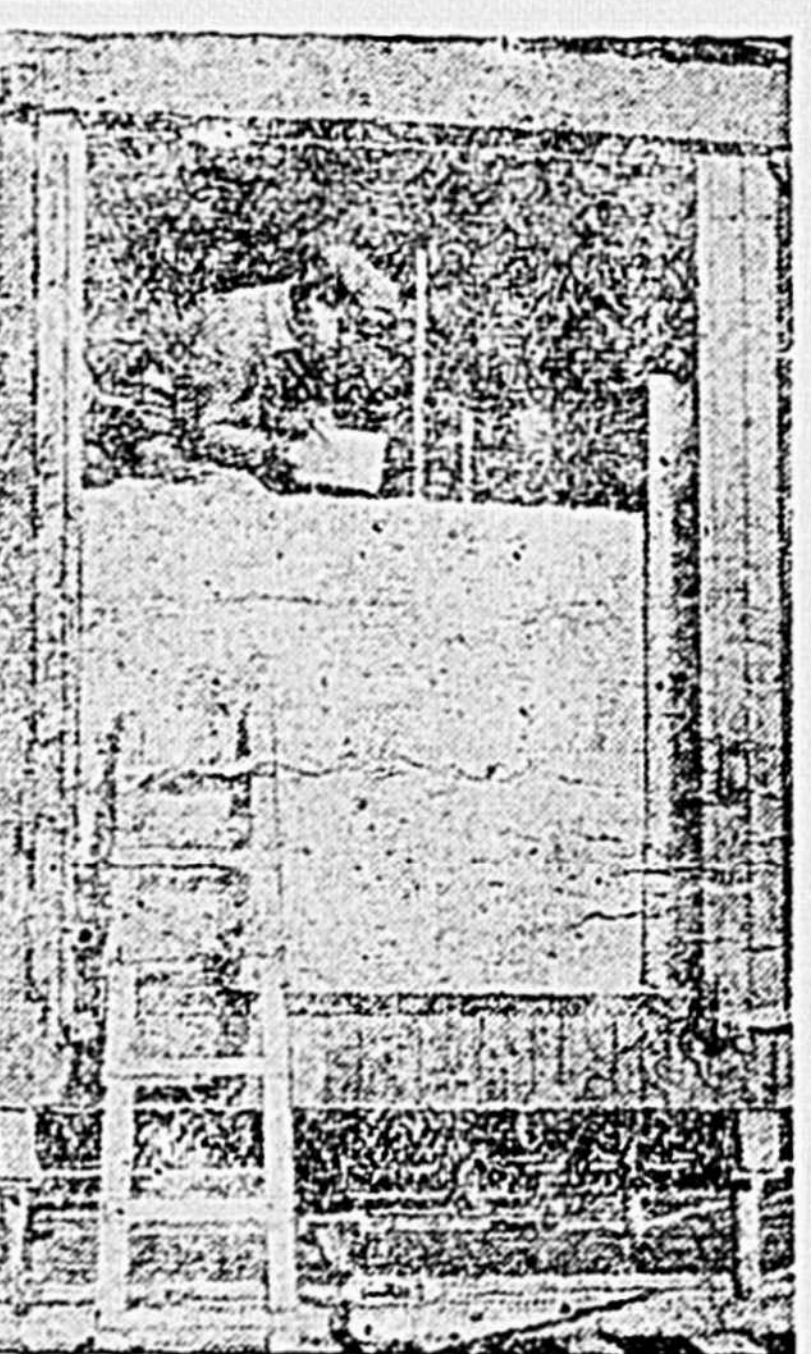
La question de la capacité des wagons est sans cesse étudiée et tout est mis en œuvre pour augmenter cette capacité. L'amélioration des structures métalliques permet aux wagons modernes de supporter un poids beaucoup plus grand qu'ils pouvaient en faire leurs prédécesseurs d'il y a 20 ans, de sorte qu'il devrait être possible d'augmenter de beaucoup la capacité totale d'un train, sans que cela nécessite une équipe plus considérable.

Les chiffres suivants ont été puisés dans les Statistiques des Chemins de fer du Dominion, publiées par le sous-ministre des Chemins de fer et des Canaux. La comparaison est établie entre 1907 et 1915:

	1907	1915	augm.
Nombre total de tonnes transportées sur une distance de 1 mille.	11,687,711,830	17,661,309,723	51.1%
Capacité totale des wagons, en tonnes	2,908,903	6,731,205	131.4%
Nombre total de wagons.	105,540	201,690	91.1%
Wagon moyen en 1907		Wagon moyen en 1915	

Capacity 27 1/2 Tons	Capacity 33 1/2 Tons
Contents 15 1/4 Tons	Contents 18 1/4 Tons

La capacité par wagon augmenta de 5.8 tonnes, mais l'augmentation du contenu de chaque wagon ne fut que de 3.0 tonnes, au cours de cette période. Il y eut donc 48% de cette capacité supplémentaire qui ne fut pas employée par ceux qui louaient les wagons des chemins de fer.



PROFONDEUR DU GRAIN DANS UN WAGON

Les chars de grain par exemple, qui sont supposés porter 80,000 livres, peuvent aisément en porter 90,000. On a même calculé que si le chargement moyen pour 1917 pouvait être augmenté de cinq tonnes par wagon sur les lignes du Dominion, cela équivaudrait à la mise en service de 54,800 nouveaux wagons, sans que cela demande un homme de plus pour la manœuvre, ni une seule locomotive supplémentaire. Les hommes d'affaires canadiens doivent donc s'efforcer de coopérer avec les chemins de fer dans leur effort pour tirer tout le profit possible du matériel roulant actuellement en opération. On devra employer toute la capacité cubique d'un wagon si celui-ci est chargé de marchandises légères, tandis que si l'on s'agit de fret plus pesant, on devra charger jusqu'au poids maximum.

Les chiffres suivants ont été puisés dans les Statistiques des Chemins de fer et des Canaux. La comparaison est établie entre 1907 et 1915:

	1907	1915	augm.
Nombre total de tonnes transportées sur une distance de 1 mille.	11,687,711,830	17,661,309,723	51.1%
Capacité totale des wagons, en tonnes	2,908,903	6,731,205	131.4%
Nombre total de wagons.	105,540	201,690	91.1%
Wagon moyen en 1907		Wagon moyen en 1915	

Capacity 27 1/2 Tons	Capacity 33 1/2 Tons
Contents 15 1/4 Tons	Contents 18 1/4 Tons

La capacité par wagon augmenta de 5.8 tonnes, mais l'augmentation du contenu de chaque wagon ne fut que de 3.0 tonnes, au cours de cette période. Il y eut donc 48% de cette capacité supplémentaire qui ne fut pas employée par ceux qui louaient les wagons des chemins de fer.

tonnante repose dans le fait que les descendants des Français se sont toujours montrés supérieurs aux Anglo-Saxons, comme individus et comme race. Nous ne dominons jamais par le nombre. Les vérités du catholicisme et la culture française nous fournissent tous les éléments nécessaires de la supériorité morale et intellectuelle."

Félicitons le cercle Barthélemy Joliette qui a su avec tant de succès accomplir la lourde tâche qu'il s'était imposée. Il est sans doute un peu regrettable entre autres choses, que le véritable rapport de son secrétaire n'ait pu se faire lire au moment opportun, car pour un "enfant au berceau," l'union régionale de Joliette avait certainement accompli de la besogne qu'eussent enviée des aînés. Et d'ailleurs eût-on au moins mentionné le cercle Saint-Michel déjà très ancien, avec sa vente de cinquante Almanach de la Langue française pour 1917, et son envoi de quarante mille volumes et revues aux petits Ontariens en 1916, que c'eût déjà été quelque chose, quand on croyait ne pouvoir se féliciter de plus.

Mais enfin ne mettons pas plus d'ombre au tableau qu'il n'en faut, et concluons là-dessus, au risque de mal conclure: tout est bien qui finit bien, et certes le dernier conseil fédéral s'est clos de la façon la plus satisfaisante, la plus consolante. Une autre consolation, c'est que nombre de congressistes de 1917, après avoir tant joué et tiré tant de profit de leurs réunions, se disposent à accomplir comme un devoir l'an prochain, ce qu'ils ont fait cette année un peu par plaisir ou par nécessité. C'est-à-dire qu'en 1918 tous ceux du congrès de 1917 auront à cœur de se retrouver avec leurs frères, et que si cette légitime ambition se poursuivait d'année en année, peut-être aurions-nous un jour la fière satisfaction de dire qu'un congrès de l'A. C. J. C. c'est comme une vraie "Bénédictin du Jour de l'An" où tous les enfants et les petits-enfants d'une même famille aiment à se retrouver sous un même toit, pour y recevoir dans un même geste, le réconfort des aïeux, et l'amour avec la force d'en Haut.

V. F.
(O)
Notes sur la conscription
Si les Allemands gagnaient, voudraient-ils du Canada? Non, les économistes et écrivains allemands ont dit que l'Allemagne ne voulait pas le Canada, mais Constantinople et les Indes. Est-on prêt à ruiner le pays pour sauver l'allégeance des Indes.

L'article 13, paragraphe 4 du bill Borden fixe à 100,000 hommes le chiffre des renforts à lever en vertu de la loi, mais ce chiffre peut être accru par une nouvelle autorisation du seul parlement. C'est donc une conscription générale!

104 Compositions Musicales et 15 Monologues pour 25cts.

Envoyez 25 cts au "Passe-Temps", 16 rue Craig-Est, Montréal, pour recevoir franco 104 compositions musicales et 15 monologues, ainsi réparties:

79 morceaux de chant;
23 morceaux de piano;
2 morceaux pour violon et piano;
15 monologues.
Ces compositions sont comprises dans une collection de 12 numéros parus depuis le 1er janvier dernier. On recevra en même temps notre catalogue de musique.

Tél. Bureau 110 Résidence 110
E. A. D. Morgan,
Salluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

MORGAN & LAVERY
AVOCATS PROCUREURS
Suite 620 Édifice Transportation.
120 Rue Saint-Jacques,
MONTREAL
Tél. Redi 2670 Cable Edmor

E. A. D. Morgan,
Salluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

Petites Annonces

25 cts par 35 mots; 1 cent par mot additionnel.

JEUNE HOMME, bien instruit, études classiques avec brevet, demande emploi dans un bureau, bonnes références. S'adresser à L'Action Populaire.

ON DEMANDE une sténographe compétente capable de prendre dictée française et anglaise et aussi une fille commis possédant bien les deux langues. S'adresser à Joliette Steel Company, Limited.

ON DEMANDE immédiatement une maison avec bain, lumière électrique, système de chauffage, etc., dans place centrale. S'adresser à Joliette Steel Company en donnant conditions et quand livrable.

ON DEMANDE immédiatement un plain-pied de cinq appartements ou plus avec bain, lumière électrique, système de chauffage, etc., dans place centrale. S'adresser à Joliette Steel Company en spécifiant conditions et quand livrable.

SOUMISSIONS

TEMPS PROLONGE.

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ambroise de Kildare.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, ayant à l'extérieur l'indication "Soumission", adressées et déposées au bureau de J. J. Arsène Fitzpatrick, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ambroise de Kildare, seront reçues jusqu'à six (6) heures lundi le seize juillet prochain (1917) pour la fourniture et la construction d'un pont en fer et béton sur la rivière Blanche dans la route du 8ème rang de Kildare.

Les intéressés trouveront le plan et devis au bureau du soumissionnaire. Le soumissionnaire accepté sera obligé de donner une caution suivant le désir du conseil municipal.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre du conseil municipal de Saint-Ambroise de Kildare.
J. J. Arsène FITZPATRICK,
Sec.-trés. du C.M.

25 juin 1917.

104 Compositions Musicales et 15 Monologues pour 25cts.

Envoyez 25 cts au "Passe-Temps", 16 rue Craig-Est, Montréal, pour recevoir franco 104 compositions musicales et 15 monologues, ainsi réparties:

79 morceaux de chant;
23 morceaux de piano;
2 morceaux pour violon et piano;
15 monologues.

Ces compositions sont comprises dans une collection de 12 numéros parus depuis le 1er janvier dernier. On recevra en même temps notre catalogue de musique.

Tél. Bureau 110 Résidence 110
E. A. D. Morgan,
Salluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

M. Lavery a son bureau du soir:
No 1 St-Thomas, Longueuil.

Bonnes Chambres & Pension de famille. Chambres propres, bien meublées, nourriture de choix. S'adresser au No 23 rue St-Chs Borromée. Usage du téléphone. Prix très modérés.

QUAND VOUS ACHETEZ votre prochain habit pensez à le faire confectionner chez E. COMTOIS, tailleur, dont l'atelier est situé au-dessus du salon de toilette Dugas, voisin de l'hôtel Desormiers. C'est là que vous obtiendrez le plus de satisfaction. Ouvrage bien fait, coupe parfaite, livraison en temps. jno

TERRE A VENDRE.—Cent-dix arpents de bonne terre à vendre avec ou sans roulat ainsi qu'une sucrerie et accessoires. Vendra à de bonnes conditions. S'adresser à Hormisdas Dansereau, Mascouche.

A VENDRE.—Une belle boulangerie avec dépendances, située sur la grande rue, village de Rawdon, à vendre à de bonnes conditions. Une autre maison voisine avec boucherie, à vendre aussi ainsi qu'une boutique à bois et une forge. S'adresser à Edmond Morin, marchand, Rawdon. 3

A VENDRE.—Une fonderie générale avec patrons et boîtes en parfait ordre, ayant comme spécialité poêles derniers modèles, le tout à vendre pour cause de santé. S'adresser à Joseph Gendron, Berthierville, P. Q. Boite 87. 17-6

Voulez-vous
Acheter vos habits et avoir
entière satisfaction!
Allez chez
ARTHUR FAUST
Magasin à
UN SEUL PRIX
JOLIETTE

Dr. Leon Archambault
DENTISTE
Spécialiste pour Dentiers
COURT ST-JACQUES ET RACINE, 26
Téléphone, Saint-Louis 670 MONTREAL

TEL BELL BUREAU 49
RÉSIDENT 200

Dr G. M. Blondin
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les soirs, 7 à 8 h
21 Place Lavaltrie
Joliette

Joliette

Joliette

Joliette

Joliette

Joliette

Joliette

Joliette

Joliette

Joliette

Joliette

PHARMACIE BOUCHER.

CHOCOLATS

Le meilleur endroit pour se procurer le meilleur chocolat est sans contredit à la "Pharmacie Boucher" coin Manseau et Place Lavaltrie. Nous avons des chocolats aux fruits en boîtes de 35c, 50c, 60, 75c, \$1.00 et \$1.25. Si vous allez en picnic ou en voyage, il n'y a rien qui réussit mieux à agrémenter le voyage qu'une boîte de ces délicieux chocolats.

CAFETIERE

A tous les amateurs de café nous prenons la liberté d'annoncer que nous venons de recevoir des cafetières dites Tricolatour. C'est sûrement la cafetière qui prépare le plus pur café en vente seulement à la Pharmacie Boucher coin Manseau et Place Lavaltrie \$5.00 chacune.

Huile d'Olive. Extra Pure.

Aux amateurs de salades nous tenons également à annoncer que nous venons de recevoir quelques caisses d'huile d'Olive extra pure. Nous la recommandons à nos clients comme ce qu'il y a de mieux sur le marché en huile d'Olive prix raisonnable. Demandez l'huile d'Olive extra pure Beaumartin à la Pharmacie Boucher.

LES MOUCHES

Nous invitons nos clients à relire l'annonce que nous publions le 7 août 1913. Cette annonce se lisait comme suit:

"Biff: — Biff: — Bang: — Bang: C'est à peu près tout ce qu'on peut faire de ce temps-ci. On a beau garnir ses portes et fenêtres de linon, les mouches trouvent toujours moyen de s'introduire dans la maison et venir nous agacer avec leurs piqures par trop fréquentes."

"LES MOUCHES.—Voilà un sujet d'études chez les médecins. Ce sont elles ces traîtres de mouches, qui transportent les germes de maladies, de fièvres, de choléra, maladies si fréquentes pendant les chauds mois de l'été."

Il y a aux Etats-Unis une société connue sous le nom de "Swat the Fly", mais à Joliette et d'ailleurs nulle part ailleurs n'aurons-nous besoin d'une telle organisation tant qu'il y aura à la Pharmacie Boucher le fameux et toujours efficace Papier Poisson Polo."

"Ce papier Poisson se vend en enveloppes de 3 papiers ronds et tout ce qui est nécessaire, c'est de le mettre dans une assiette ou soucoupe et d'y ajouter de l'eau. Venez vous procurer de ce fameux Papier Poisson Polo à raison de 5cts."

N'acceptez pas d'autre papier poisson à mouche que celui du Dr Polo, il s'en vend de bien des sortes mais pas un ne vaut celui-là.

A VENDRE

Trois Clarinettes de seconde main, une en La, une en Si et une en Do de 15, 25 et 35 dollars chacune. Bas prix pour un prompt acheteur. S'adresser immédiatement Pharmacie Boucher.

VINOL

Nous venons de recevoir une bonne quantité de Vinol. Depuis quelque temps nous en manquions et nous prions tous les clients qui nous en ont demandé alors que nous en manquions de vouloir bien nous ré-péter leur commande; nous serons en mesure et nous serons heureux de remplir ces commandes. Il ne faut pas oublier que Vinol est le meilleur tonique à l'huile de Morue qu'il y a sur le marché.

ON DEMANDE

On demande une bonne servante pour une famille privée, pas de lavage ni repassage. S'adresser 17 Ave Du Parc, ou à la Pharmacie Boucher.

La Pharmacie Boucher,
MAINTENANT

Coin Manseau et Place Lavaltrie
Tél. 126. B. P. 85.

LA PHARMACIE RIVEST

est maintenant installée dans son nouveau local No 82 Rue St-Viateur.

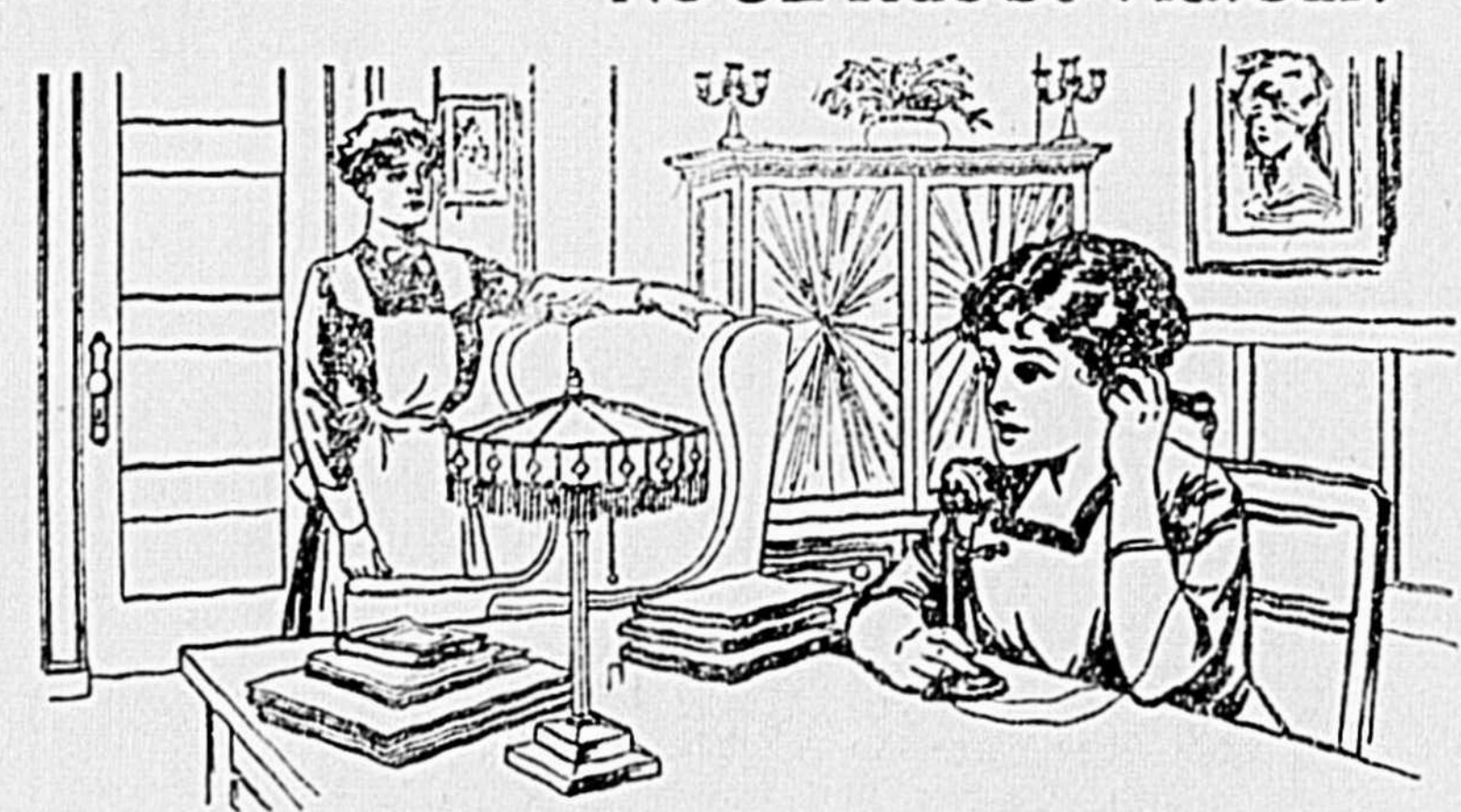
Vu notre local plus spacieux et les améliorations des plus modernes que nous y avons ajoutées, nous pouvons aujourd'hui offrir au public jolietain un des meilleurs services, et très cordialement nous l'invitons à nous rendre une visite.

Désinfectez vos maisons

Nous sommes rendus à l'époque des déménagements. Vous qui changez de demeure ne soyez pas ennuyés par les coquerelles, puces, barbeaux. Employez contre ces insectes diptères le poison si bien qualifié LA TERREUR. Attention aux fourrures, elles atteignent aujourd'hui un prix très élevé, il s'agit de bien conserver celles que nous avons, et pour cela il faut se servir de boules à mites pour l'emballage des fourrures.

Depuis quelque temps nous avons à votre disposition, les Tabacs, Cigars, Cigarettes, maintenant vu notre local, nous sommes en mesure de vous offrir des rafraîchissements: Crème à la glace, Sorbet et chocolat. Pour vous offrir ces rafraîchissements nous avons un service hygiénique et somptueux. Venez voir notre service VORTEX et vous en serez charmés.

N'oubliez pas que nous sommes les seuls agents à Joliette de la "Eastman Canadian Kodak". Vous trouverez ici tous les accessoires nécessaires pour la photographie.



Employez contre ces insectes diptères le poison si bien qualifié LA TERREUR. Attention aux fourrures, elles atteignent aujourd'hui un prix très élevé, il s'agit de bien conserver celles que nous avons, et pour cela il faut se servir de boules à mites pour l'emballage des fourrures.

Depuis quelque temps nous avons à votre disposition, les Tabacs, Cigars, Cigarettes, maintenant vu notre local, nous sommes en mesure de vous offrir des rafraîchissements: Crème à la glace, Sorbet et chocolat. Pour vous offrir ces rafraîchissements nous avons un service hygiénique et somptueux. Venez voir notre service VORTEX et vous en serez charmés.

N'oubliez pas que nous sommes les seuls agents